

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS
CONSEIL MUNICIPAL DU 22 SEPTEMBRE 2022

- Le PV de la séance du Conseil Municipal du 21 juillet 2022 est approuvé à l'unanimité et publié sur le site internet et la borne de la Mairie, affiché à l'extérieur de la Mairie et mis à disposition du public.

N° de la DÉLIBÉRATION	INTITULÉ DE LA DÉLIBÉRATION	DÉCISION
N°DCM2022-39	Reversement de la taxe d'aménagement à l'EPCI	- Adoption du principe de reversement de 1 % de la part communale de la taxe d'aménagement à la communauté de communes du Pays Rochois sur les sommes perçues en 2022 ;
N°DCM2022-40	Projet Cohendier : autorisation à déposer un permis de construire	- Autorisation à signer et à déposer une demande de permis de construire au nom et pour le compte de la commune de Saint-Pierre en Faucigny ;
N°DCM2022-41	Projet Cohendier : Avenant au marché de maîtrise d'œuvre fixant le coût prévisionnel des travaux et le forfait définitif de rémunération	- Validation du montant de l'estimation définitive du coût prévisionnel des travaux à 2.560.025 € HT et du forfait définitif de rémunération à 422.332,76 € HT ;
N°DCM2022-42	Voie douce rue des Glières : convention de financement avec le Département	- Approbation de la convention de financement avec le Département relative à l'aménagement cyclable rue des Glières ;
N°DCM2022-43	Foncier : rétablissement des voies de communication suite à la délimitation du domaine public autoroutier concédé (DPAC) de l'autoroute A40	- Avis favorable à la délimitation des voies rétablies dans le cadre de la Délimitation du Domaine Public Autoroutier Concédé (DPAC) de l'autoroute A40, telle qu'elle figure aux plans projet, tous les frais relatifs à cette opération incombant à la Société Autoroutes et Tunnel du Mont-Blanc (ATMB) ;
N°DCM2022-44	Foncier : régularisation d'emprise autocommuteur ORANGE Avenue de la République	- Approbation de la cession à ORANGE de la parcelle B4649 lieu-dit « les Oliviers » d'une surface de 7m ² pour un montant de 700 les frais et accessoires de cette cession étant à la charge de ORANGE
N°DCM2022-45	Foncier : convention de servitudes ENEDIS, rue des Alpes	- Approbation des conventions de servitude avec ENEDIS pour l'occupation des parcelles section D n°384, n°391 et n°1057 « les Longeray » appartenant à la commune
N°DCM2022-46	Personnel : modification du tableau des effectifs	- Approbation des modifications du tableau des effectifs du personnel communal
N°DCM2022-47	Personnel : adhésion au dispositif de médiation préalable obligatoire du CDG74	- Approbation de la convention de mise en œuvre de la médiation préalable obligatoire proposée par le CDG74 ;
N°DCM2022-48	Subvention exceptionnelle : Bonneville Arve Borne Cyclisme	- Attribution d'une subvention de 1.500 € à l'Association Bonneville Arve Borne Cyclisme pour l'organisation du Grand Prix 2022.

Publié le 28 septembre 2022

Le Maire,
Marin GAILLARD

La Secrétaire,
Laure CHESSEL-BUTTAY



